

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE
Du 5 octobre 2011
17h30, Anthropole, salle 2013

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Simon
Loïc

1.2 Adoption de l'ordre du jour

MEDUNIL point 5
Elections à l'AD point 6
Accepté modifié

1.3 Adoption du PV de l'AD du 25 avril 2011

De toute évidence, personne n'a remarqué qu'il n'y avait pas de PV dans le document de préparation de l'AD. Ce PV a été perdu pendant le transfert des fichiers vers le nouvel ordinateur du SG. Le PV décisionnel de l'AD extraordinaire du 25 mai fera foi.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Léonore:

- Une lettre a été envoyée au Grand Conseil vaudois pour annoncer le RGE, remercier l'UNIL et parler du problème du logement
Rafael Minc a déposé une motion pour demander une liste des bâtiments inoccupés à mettre à disposition à l'AEJF. A parlé de FSLE.

Mélanie:

- Prochaine Journée égalité le 2 novembre. Le thème en sera le sexisme dans la pub.

François:

- Dicastère a changé de nom et devient contacts avec les assocés.

Maxime:

- Il y a des pools d'accréditation dans chaque uni avec représentation étudiante. Les étudiants doivent être formés. Le 5 novembre journée de formation de l'UNES: C'est important car c'est un moyen d'exprimer des critiques.
- Recherche d'étudiants pour fonds d'innovation pédagogique. Pour décider des projets qui auront soutien. 4 à 5 étudiants le 19 octobre.
- UNES. Commission des finances. Bientôt à nouveau à l'ODJ

Camille:

- On arrive à la fin ! Il y aura une ultime récolte le 15 octobre avec une fête après.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres

groupes

GE:

- Apéro de campagne devant 1031 à 17h le jeudi 6

AEGE:

- Vont essayer de suivre le calendrier pour L'irrégulier (journal).
- Problèmes rencontrés dans l'organisation du workshop

AESSP:

- AG il y a une semaine
- Bourse aux livres s'est bien passée
- Michaël s'excuse de son retard

LAB

- Soucis avec le worchoppe qui a été accepté avec un règlement imposé par l'uni (les non-biologistes seront virés s'il y a trop de monde)

FTSR:

- La fac termine sa restructuration.

AEL:

- Il y a une nouvelle co-présidence : Thierry Schiffmann et Natalia Rochat

Commission de la communication:

- Sert surtout à la communication entre les facultés et les écoles. Le portail ALUMNI va bientôt voir le jour. Une fois que le portail sera efficient les assocés pourront demander un accès pour garder contact avec les anciens.

2.3 Communications d'octrois de subventions

Aucune

3. Calendrier des AD (10 minutes)

lundi 4 voix

mardi 7 voix

mercredi 13 voix

Jeudi 3 voix

vendredi personne

4. Elections (30 minutes)

4.1. Bureau

Les candidats se présentent

Les candidats sont élus :

Magali : 16 voix

Camille : 18

Maty : 17

François : 17

Jelena : 14

Ariane : 18

Mélanie : 19

Maxime : 18

4.2. Co-présidence

Camille et Mélanie élues par acclamation.

4.3. L'auditoire

Emilie présente L'auditoire

Le Comité est élu par acclamation

4.4. Représentant-e-s AD UNES

Camille, Maxime, Léonore, Thomas et Simon se présentent

Elus par acclamation

5. MEDUNIL (45 minutes)

SG :

Au vu de la complexité du projet, propose que la discussion se passe de la façon suivante : François présente la position d'ACIDUL, de l'ADAS et de l'ASMAJ et Loïc et Jalel celles du LAB et l'AEML. Ensuite, les délégués pourront poser des questions et se prononcer.

Le but est de décider si la FAE souhaite soutenir la PP d'ACIDUL et consorts contre le projet MEDUNIL.

Regrette de ne pas avoir pu envoyer la PP dans les documents de préparation mais celle-ci n'est pas encore achevée, même si les grandes lignes, et ne voulait rendre public avant l'heure un document qui n'appartient pas à la FAE. Toutefois, les délégués ont la possibilité de demander de pouvoir lire le document (qui serait récupéré à la fin de la discussion), imprimé pour l'occasion.

François A.:

- Est là en tant que représentant de l'ADAS , d'ACIDUL et de l'ASMAJ. N'a rien à dire du point de vue des étudiants. Toutefois, MEDUNIL a un impact sur les assistants donc sur les étudiants, d'où l'importance d'une discussion.

Jalel:

Pourquoi n'ont-ils pas pris contact avec l'AEML et le LAB ?

François:

A cause des délais très courts et de la procédure difficile car chaque assoce a sa manière de faire.

ACIDUL, par exemple, n'a pas de structure fédérative et a contacté l'ADAS pour trouver une position commune.

Christelle:

Qu'est que ADAS et ASMAJ ?

François:

ACIDUL: Association du corps intermédiaire de l'UNIL

ADAS: Association des doctorants et assistants en sciences

ASMAJ: Association Suisse des Médecins Assistant-e-s et chef-fe-s de clinique

Loïc:

Il faut présenter MEDUNIL objectivement avant d'entrer dans la discussion.

François:

Le projet MEDUNIL consiste à réunir la FBM et le CHUV sous une présidence commune, composée d'un président, nommé par le Conseil d'Etat, d'un vice-président aux affaires hospitalières, qui s'occupera de l'entité administrative MEDUNIL/CHUV, et d'un vice-président aux affaires académiques, qui devrait jouer le rôle d'un doyen à l'université de Lausanne, et qui s'occupera de l'entité administrative MEDUNIL/UNIL. Le but avoué étant d'obtenir une entité MEDUNIL, à l'image des Medical School que l'on rencontre dans le monde anglo-saxon. Les différents projets MEDUNIL présentés par le Conseil d'Etat n'ont jamais satisfait ACIDUL, l'ADAS et l'ASMAV.

Jalel:

Situation actuelle: FBM et CHUV sont en partenariat. Sur le plan fonctionnel et administratif doivent discuter. Quand un médecin-clinicien est prof FBM il a double contrat. Idée est de créer une place forte et de régler les problèmes administratifs. Idée de créer poste de prof-clinicien. Idée de créer intégration. Ça devient une personnalité juridique. En tant qu'étudiant, le projet semble suivre la logique des choses. Il faut discuter le projet dans son entier et voir les aspects positifs et négatifs. Bien de présenter la structure de MEDUNIL.

François:

La présidence MEDUNIL serait composée de trois personnes. Un président nommé par le CE, aidé par deux vices-présidents (un pour questions cliniques : MEDUNIL-CHUV; un VP académique qui gérerait MEDUNIL-UNIL et jouerait le rôle de doyen de fac). Sous vice-président académique il y aurait un conseil académique (conseil de faculté). Ça apporte des avantages mais aussi des problèmes et des statu quo.

Jalel:

Ne comprend pas que le Bureau ne présente pas mieux ce qu'est MEDUNIL. Il aurait fallu une présentation objective.

Léonore:

On parle d'une demande émanant d'ACIDUL. On part du principe qu'il y a des étudiants et qu'ils savent s'informer et chercher des infos. Le Bureau ne doit pas faire le travail des délégués à leur place.

Simon:

Trouve qu'il manque des informations et une présentation objective.

SG:

Trouve ces remarques très déplacées. Le Bureau a transmis les informations nécessaires et a invité François Allisson pour que les deux positions soient représentées. Si des délégués veulent s'informer plus avant, ils ont la possibilité de le faire. Une présentation « objective » est impossible, d'où l'idée du débat.

Simon:

Ne vise pas le Bureau mais trouve qu'il y a un manque d'info et qu'on ne peut pas débattre tout de suite.

Camille:

Demande aux personnes concernées de présenter les points positifs et les points négatifs.

Jalel:

AEML et LAB trouvent que MEDUNIL va dans le sens de ce qui se fait. Entre FBM, CHUV et UNIL il y a des soucis de communication. Ça permet une meilleure synergie des sciences pour enseignement et recherche. Plutôt en faveur.

Loïc:

Pas tous d'accord au sein du LAB. C'est vrai que l'union médecine-science se renforce avec le temps. Souhaite se prononcer sur l'enseignement, pas sur la structure. Craintes en tant qu'étudiants de perdre la diversité des sciences fondamentales. Tout dépend qui dirige la chose. Actuellement, le bachelor est très ouvert et a peur que le médical prenne le dessus dans les sciences fondamentales. Dans le dossier, il y a une comparaison entre FBM et une structure médicale à Amsterdam. Là-bas, pas de sciences fondamentales...

Ce sont les différents centres de recherche en biologie qui amènent des profs. Pour maintenir la diversité de l'enseignement il faut garder la diversité des instituts dans MEDUNIL. L'enseignement doit suivre les départements et vice-versa. LAB et AEML sont contre le nom (MEDUNIL), qui n'est pas représentatif.

François:

Pas contre la fusion mais contre le projet. Les projets de loi ne garantissent pas conservation d'une culture académique avec gouvernance, risque que structure du CHUV, qui est peu démocratique, prenne le dessus et que participation des corps ne fonctionne plus.

Peur que le président de MEDUNIL ait trop de pouvoir. L'exposé des motifs du CE se veut rassurant, pourtant la loi ne nomme jamais le conseil académique mais un gouvernement chargé des décisions. La loi parle d'un président sans parler de ses pouvoirs.

Les deux parties auront des employés différents, peut-être que les conditions d'engagement ne seront pas les mêmes.

Partage les craintes du LAB de voir la biologie devenir un simple service de la médecine.

Un peu décontenancé par la structure hiérarchique que propose le projet.

Espoir que l'opposition permettra d'attirer l'attention du CE sur les revendications et qu'elles seront intégrées plus tard.

Christelle:

Qui serait président?

Jalel:

Le CE nommerait une commission qui recevrait les candidatures et proposerait des candidats au CE qui élirait le président du CHUV. Le président ferait une proposition au conseil académique qui validerait ou pas la candidature.

Christelle:

La personne en haut c'est le directeur du CHUV?

Loïc

Il y a Direction UNIL, DSAS et DFJC au-dessus du président.

Jalel:

Il y a un problème, c'est le risque d'une même coloration puisque le président propose ses vices.

Christelle:
Raisons de la réforme administratives?

Jalel:
Ne pense pas. Il y a trois organisations (biologie, médecine et CHUV). La situation actuelle, partenariat est une position de transition et position intégrée est le but. Associer biologie et médecine complique la chose mais ce projet semble réalisable.

Corentin:
Risque de finir à l'EPFL?

Loïc:
Le risque est assez bas. L'EPFL a créé les sciences de la vie qui ont moins de cours de biologie. C'est déjà une école mixte (médecine, biologie). Ce qui peut faire peur ce n'est pas que biologie disparaisse mais que la diversité de la recherche diminue et que certains enseignements disparaissent.

Corentin:
En fait, tout le monde est pour le projet mais contre structure.

François:
Rejette le projet pour obtenir des résultats auprès du CE.

Jalel et Loïc:
Préfèrent soutenir MEDUNIL en insistant sur ce qui semble important

Corentin:
Donc, même contenu avec deux stratégies différentes.

Jalel:
Question à ACIDUL: comment avez-vous compris les unités de gestion côté académique?

Roberto:
Motion d'ordre. Ne comprend pas le sujet. Discussion dans le vide. Ça ne concerne que deux assocés. Reporter à une prochaine AD.

Discussion de la motion d'ordre :

Corentin:
Vu que c'est un débat entre médecins il faut voter. Contre la motion.

SG:
Totalemment opposé à la motion. Il faut une décision de la FAE (structure fédérative). On ne peut pas de toute façon pas repousser à cause de l'échéance de la consultation. Si l'AD ne veut pas se prononcer, elle peut charger le Bureau (qui travaillera avec AEMML et LAB) de signer ou pas la PP.

Andrea:

Contre, il y a encore des choses à dire.

Léonore:

On ne peut pas repousser. Il ne faut peut-être pas trop discuter car les buts sont les mêmes.

Qqun peut proposer une autre motion d'ordre pour charger le Bureau (avec LAB et AEML) de suivre le dossier et de prendre la décision.

Cyril:

On s'apprête à voter sur un sujet qui n'est pas maîtrisé. Impression que l'AD ne peut pas se prononcer. Ne pas renvoyer la prochaine AD. Laisser les gens qui connaissent le sujet voter.

Loïc:

Les différentes institutions n'ont pas été convoquées par les mêmes instances. Le LAB doit rendre sa prise de position ce vendredi.

Eric:

Tout le monde semble contre. Ne sait pas pour quoi on vote. Contre la motion d'ordre.

Karim:

Si des gens ne savent pas, qu'ils s'abstiennent.

Vote motion d'ordre (prochaine AD)

Pour 3

Contre large majorité

Simon:

Motion d'ordre. Propose un dernier tour de parole et qu'on passe au vote pour décider si l'AD délègue la responsabilité au Bureau.

Vote motion d'ordre (fin de la discussion):

large majorité

1 opposition

3 abstentions

PA:

Techniquement, faux que l'UNIL sera au-dessus de la présidence. C'est le CE qui décidera. Trouve que l'AD a été peu respectueuse vis-à-vis de François.

Thomas:

En plus du problème de représentativité n'y a-t-il pas le risque d'une professionnalisation accrue et d'une arrivée massive de fonds privés?

François:

Il y a déjà des fonds privés et il est clair ça ne va rien freiner.

Professionnalisation: ça dépendra de la présidence

Loïc:

Il y a déjà des départements avantagés par fonds privés.

Professionnalisation: les écoles de biologie et de médecine existeront toujours. Il y a une orientation vers la recherche pratique actuellement en biologie. Déjà professionnalisation. Sont formés à travailler.

Jalel:

Recherche s'est développée chez les médecins.

Simon:

ça devrait améliorer la structure mais il y a deux entités séparées avec des vice-présidents et un président au-dessus qui dirige. Ne voit pas ce que ça améliore. D'autant plus que les vice-présidents sont nommés par des instances différentes.

Eric:

Pour la répartition des fonds, est-ce que le fait que le directeur soit élu par le président du CHUV ne va pas se faire au détriment de l'académique.

François:

Pour l'argent, ça devrait rester assez cloisonné. Pour la hiérarchie ça ressemblera plus au CHUV.

Jalel:

Pour l'argent, ça ne change rien.

Andrea:

A assisté au débat au CU. Le recteur a essayé d'expliquer le fonctionnement FBM. Il y a des confusions parce que des profs sont des médecins et UNIL ne peut pas contrôler la gestion des médecins par le CHUV. Les positions sont très partagées. Il y a des choses très positives et très négatives. C'est vrai que beaucoup de personnes concernées sont contre. Il faut l'avis de tous.

Antonin:

Au CU aussi. Des pour et des contre. Est de l'avis qu'il faudrait suivre les principaux intéressés. Est pour s'opposer au projet mais modérément.

SG:

Politiquement, il est plus efficace de dire non et de négocier. Mais il y aura bien sûr des discussions avec l'AEML et le LAB pour décider de la position à prendre.

Léonore:

Vous décidez si le Bureau doit continuer de travailler sur cette PP. Si le Bureau se rend compte avec l'AEML et LAB que c'est pas ce qu'on veut pas de signature.

Jalel:

Pourquoi la FAE n'a pas répondu à la consultation ?

SG:

N'a jamais reçu la lettre et a de toute façon besoin du vote de l'AD.

Jalel:

Donc pas vraiment le choix.

Léonore:

C'est juste qu'ACIDUL a de l'avance et qu'on est plus fort à plusieurs.

Magali:

FAE peut répondre seule?

Léonore:

Oui, mais ça aura moins de poids.

François:

La PP sera publiée avec ou sans la FAE mais il est clair qu'une alliance la renforcerait.
Remercie la FAE pour l'invitation et l'attention.

Vote:

Pour déléguer le dossier au Bureau:

11 pour

6 contre

2 abstentions

Bureau a la charge de travailler avec ACIDUL la PP et possibilité de refuser ou de continuer.

6. Elections à l'AD (30 minutes)

SG :

Le problème est le suivant : En 2010, pour la première fois, les élections ont été organisées au début de l'année académique, fin du mois d'octobre début novembre. Seulement, cela impliquait que les nouveaux venus participaient à leur première AD en décembre. C'est entre autre pour leur permettre de participer dès l'AD de novembre (la première phase des élections a été répartie sur l'année) que les élections ont été avancées au début du mois d'octobre.

Toutefois, un autre souci est apparu cette année. Au début du mois d'octobre, tous les étudiants ne se sont pas nécessairement acquittés de leur taxe universitaire et les immatriculations n'ont pas toujours enregistré les inscriptions de ceux qui l'ont fait. En bref, lorsque les élections ont lieu fin octobre il reste environ 500 personnes dans la catégorie « pré-inscrits » et il n'est pas scandaleux de les écarter du vote puisqu'ils ne s'inscriront pas. En revanche, début octobre, ce nombre s'élève à environ 2500. Dès lors, il semble abusif d'interdire le vote à cette catégorie, sachant les 4/5 vont finalement s'inscrire. C'est pour cette raison que nous vous demandons d'accepter la modification du règlement des élections que nous vous proposons.

Vote changement du règlement:

Pour 13

Contre 1

Abstention 2

7. Comptes et budget (30 minutes)

Comptes

Funda:

Comptes sont faits, clôturés et révisés.

Vote :

Large majorité

3 abstentions

Budget:

FAE

Nouveau poste nettoyage micro-ondes

RfI modifiés

L'auditoire:

Arrêt des envois à l'EPFL (remplacés par des caissettes) et nouvel ordinateur

Thomas:

Pourquoi 4000.- pour nettoyage micro-ondes?

Camille:

La Direction n'a pas aimé la PP microondes. Pour avancer, il fallait présenter un proposition concrète. La FAE proposera de payer le nettoyage et à la Direction d'acheter les micro-ondes.

Simon:

Que sont les RFI?

Camille:

Indemnisations pour Bureau et délégués qui s'investissent. Autrement, charge de travail trop lourde et cela ferme des portes à ceux qui doivent travailler à côté de leurs études.

Simon:

Pourquoi augmentation?

Camille:

Volonté de changer le règlement pour que plus d'activités soient indemnisées.

Thomas:

Trouve que travail associatif soit rémunéré est une chose négative.

Funda:

ça a toujours été le cas et il s'agit juste d'indemniser plus de choses.

Anja:

Après longue expérience, ce n'est pas une mauvaise idée. C'est une reconnaissance et ça permet de favoriser l'égalité. Ça prend beaucoup de temps; la préparation des différentes séances est très lourde. Le nombre de représentés augment, normal que le flux financier augmente aussi.

Vote budget :
9 pour
7 abstentions

7.1. Budget élections

SG:
1800.- pour les listes.

Décision :
Statu quo

8. Rapport d'activité

Camille:
Le CDU a transmis un amendement concernant le rapport du Comité de L'auditoire.

Discussion de l'amendement

Roberto:

Pour Fabrice, les jugements de valeurs n'ont pas leur place dans le RA.
A été informé du problème avec L'auditoire, a le sentiment que c'est un débat politique.

Simon:

Peut-être qqch de personnel mais rien de politique.
Pour le paragraphe, est-ce seulement un ajout ou un gros changement?

Léonore:

C'est un gros changement.

Roberto:

Estime qu'il faut accepter cette modification par souci de neutralité.

SG:

Le changement va plus loin que le remplacement de CDU par FAE. On peut ne pas vouloir de la critique du CDU, mais c'est amendement change le fond. Il y a la possibilité de proposer un nouvel amendement.

Simon:

L'amendement est légitime mais il manque la question de l'indépendance du Comité.

Roberto:

C'est plus simple de l'accepter.

Léonore:

Le RA n'engage pas seulement la personne qui a écrit mais la FAE. IL y a critique directe et on peut vouloir le changer. Mais Simon a raison également et l'argument de l'indépendance doit rester. Le deuxième amendement est une bonne idée.

Simon, Thomas et Roberto écrivent le 2e amendement.

Léonore:

Certaines commissions n'ont pas de rapport, comme des commissions de l'AD... Le RA est public et peut avoir un impact. C'est très important d'y participer.

Vote amendement Fabrice Tedeschi:

3 pour

Vote pour le 2e amendement (Simon et Roberto):

9 pour

Vote opposition statu quo et amendement SR

Statu quo

Personne

Amendement RS

Large majorité

3 abstentions

Vote RA?

10 oui

5 abstentions

9. Plan d'activité

Léonore:

6 plans d'activité, 1 par dicastère.

Simon:

Est-ce qu'il est possible que les représentants présentent leurs projets ?

Léonore :

Ce n'était pas prévu.

Thomas:

Pol cant et universitaire: la première phrase donne impression de satisfaction pour le RGE. Pourtant, il reste des questions, notamment les doubles évaluations.

Joanna:

Un groupe de travail vient d'être constitué au CU. Il y aura sûrement encore des amendements et corrections.

Anja:

Remarque générale: les membres du Bureau sont invités à Berne et peuvent poser toutes les questions qu'ils estiment nécessaires.

Vote:

Large majorité pour

2 abstentions

10. GT 30 ans de la FAE

Camille:

Après fouille des archives, nous avons vu que la FAE aura 30 ans en 2012. Idée d'organiser une soirée, des conférences, peut-être un film. Création d'un GT.

Vote création GT

Unanimité

Qui veut participer:

Anja, Simon, Roberto (peut-être), Eric.

11. GT fonctionnement de l'AD

SG :

Comme expliqué dans le document de préparation de l'AD, le Bureau et (surtout) le secrétariat souhaiteraient discuter des moyens à mettre en œuvre pour rendre les discussions encore plus claires et organisées. Le sujet peut être divisé en trois volets : préparation par les listes, participation des délégués aux GT, structure des discussions lors des AD. Ce GT, si vous l'acceptez, traitera de ce dernier point.

Le but ici est de discuter de la pertinence de ce GT, non de celle des propositions formulées dans le document de présentation.

Création d'un GT:

Large majorité

Qui participe?

Simon, Corentin, Thomas, Michaël, Andrea.

12. Certificats d'engagement

François C.:

Le Bureau veut offrir un cadeau aux délégués et récompenser leur investissement par un certificat d'engagement. Rien à voir avec le conseil de faculté. Vous pouvez accepter tel quel.

Léonore:

La FAE est invitée depuis une année par BénévolatVaud et il y a travail en parallèle sur l'engagement. Plusieurs associations proposent des certificats de type et c'est bien accepté par les professionnels. Bureau s'est demandé comment valoriser l'engagement.

Antonin.

A partir de quand y a-t-il certificat?

Le Bureau s'auto-decerne-t-il un certificat ?

Léonore:

Oui, pour le Bureau.

Pour l'AD c'est aux délégués de faire la demande.

Vote:

13 oui

1 refus
1 abstention

13. Examens anonymes

Léonore:

Dans les demandes que l'on veut adresser au CU, il y a les examens anonymes.

Simon:

Avec n° d'étudiant est-ce que le prof peut retrouver le nom? Ça peut se faire autrement?

Léonore:

Oui. Nous allons poser la question à Chaperon. De toute façon, c'est une démarche en plus et ça limite le risque.

François:

En Droit, proposition pour que les numéros soient générés aléatoires par secrétariat.

Thomas:

La proposition peut aller contre les recommandations: ça rend l'examen moins formateur. En plus, les examens peuvent permettre de se faire connaître.

Roberto:

ça dépend du type d'examen. Est en SSP et la correction des dissertations est de toute façon subjective, ça ne change rien.

Antonin:

Plutôt pour mais attention au fait que les réformes bloquent toujours à cause des facultés qui n'ont pas les moyens de tout faire.

Michaël:

La subjectivité est là, que le nom soit là ou pas. Dommage de cacher le nom plutôt qu'une réflexion profonde sur la discrimination. Mesure ne ferait que cacher les problèmes pas les résoudre.

Cyril:

C'est une grosse organisation de mettre ça en place. Il y a souvent trop de monde pour que le prof se rappelle des étudiants.

Pour la solution du numéro, risque de fraude. Qqun peut prendre le n° de qqun d'autre.

Jalel:

Comment avez-vous décidé ça?

François:

Des étudiants en droit se sont plaint du manque d'objectivité des profs. Plusieurs solutions proposées mais c'est difficile à mettre en place.

Karim:

Rejoins Thomas. En plus, regrette la perte du nom.

Motion d'ordre Magali:

Très intéressant mais discussion se prolonge. Propose de finir le tour de parole et de voter.

Vote de la motion d'ordre:

Large majorité pour

Maty:

A côté des considérations pratiques, les préjugés sont là. Ceux qui corrigent sont des humains et ne se séparent pas de leurs préjugés. Oui, les corrections sont de toute façon subjective mais cette mesure permet quand même de limiter l'arbitraire. Cette pratique se répand.

Roberto:

Parfois, le nom permet la discrimination positive. Propose mesure symbolique: faire signer une charte pour sensibiliser les enseignements.

Michael: Peut amener à une implication supplémentaire des étudiants. Dans la fac ssp on a déjà la possibilité de demander anonymisation si on a des craintes.

Funda:

Etonnée que personne ne soutienne l'anonymat. Ça influence beaucoup les profs. On reste des humains on est donc jamais objectif.

Jalel:

Soutien Funda et Maty. Même quand il y a beaucoup de monde. Cette mesure sert à protéger de l'erreur.

Simon:

Dans la société idéale il ne devrait pas avoir de discrimination mais c'est quant même le cas. Ça éviterait qu'il y ait des dizaines d'étudiants qui viennent râler et parfois à tort juste pour tenter quelque chose. On ne peut pas faire autrement il faut trouver une solution à ce problème et malheureusement c'est l'anonymisation qui serait la plus efficace.

Karim:

Domage de devoir se prononcer tout de suite. C'est une question qui mérite plus de réflexion. Il faut se battre contre les inégalités mais la on perdrait plus que ce qu'on gagne.

Léonore:

Revenir sur arguments: 1. Protège pas toutes les discriminations, d'accord mais c'est pas pour ça que c'est pas utile pour beaucoup de monde. C'est un pas vers l'égalité. 2. S'oppose formellement à ce que Roberto à dit. La discrimination positive est certes bien pour quelqu'un mais mauvaise pour beaucoup d'autres. On doit combattre les deux discriminations. On veut juste poser la question à Mme Chaperon. Voir si elle pense que c'est positif ou non et finalement mettre en oeuvre des solutions.

Thomas:

Position du bureau par rapport aux évaluations formatives ?

Léonore:

Il est clair que le bureau est plus pour évaluations formatives que normatives. Mais on ne voit pas le lien. Le fait de mettre un numéro ne change pas cette question. On a vu la chose du point de vue purement pratique. C'est une manière d'identifier différemment et ça n'a aucune incidence sur l'examiné, qui fait exactement le même examen. Mais c'est peut être pas le cas.

Michael:

SI on vote, est-ce qu'il y aura possibilité de s'exprimer?

Léonore:

Idée est que l'AD autorise le Bureau a faire des démarches auprès de la Direction

Pour

4

Contre

6

Création d'un GT :
Large majorité pour

Qui?

Michaël et Thomas

14. Divers

AEESP: _

Vote du budget annuel, 2000.- pour FAE et/ou l'UNES. Comment le répartir?

Léo:

Le mieux est de se rencontrer pour décider ensemble.

Thomas:

Problème du mur du centenaire HEC. Le Bureau s'est chargé de l'affaire. Le mur est toujours là, ce qui est choquant.

Léo:

Aussi surprise. Devrait disparaître à la fin de 2011. Bureau a hésité à une action mais ce sont les sponsors d'évènements. Normalement ce n'est pas durable. Tu peux faire une proposition concrète d'action.

Mélanie:

De plus, il aurait été malvenu de faire une action dans le dos du CHEC.

Corentin:

Bouffe sur le campus. Qui est responsable?

=> Maty est responsable.